

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe de l'Agriculture

La section a rencontré des difficultés, au début de ses travaux, à bien identifier et définir l'objet de la saisine. Il n'a pas été simple de comprendre les différences conceptuelles entre démocratisation culturelle et démocratie culturelle. Par conséquent, il était tout à fait essentiel de pouvoir explorer la totalité du champ de la saisine en travaillant à un rapport qui permet de présenter les différents aspects de l'accès à la culture.

L'avis rappelle cette évidence qui nécessite d'être rappelée et qui peut être exprimée de différentes manières : la culture est indispensable au vivre-ensemble et au bien-être de chacun.

En ce sens, bien entendu, tout ce qui peut aider à faire vivre la culture, à la faire connaître et à permettre son appropriation par le plus grand nombre, doit être encouragé. La question est particulièrement sensible dans le monde rural, qui souffre encore d'une inégalité de traitement, en particulier financière, dans le domaine de la culture.

Pour le groupe de l'agriculture, l'accent doit être mis plus fortement sur certaines initiatives. Nous pensons notamment aux modules de culture générale dans l'enseignement agricole, qui nous semblent toujours insuffisants. Nous pensons également à l'accès à la culture par le biais d'internet qui nécessite une couverture plus grande et plus stable des réseaux numériques. Il existe également des initiatives de bibliothèques ambulantes qui méritent d'être encouragées par les acteurs locaux.

La Profession agricole s'implique dans différentes actions pour amener la culture auprès des ruraux et leur donner envie d'en découvrir plus (spectacles théâtraux et séances de cinémas itinérants, séances de lecture pour les plus jeunes).

L'avis, dans ses préconisations, permet d'envisager de renforcer ces mouvements qui s'appuient sur les différents acteurs du monde rural : collectivités, chambres consulaires, syndicats ou associations. Il faut ajouter également le rôle essentiel joué par les groupes de développement sur l'ensemble des territoires ruraux.

Le groupe souhaite exprimer quelques réserves sur le texte qui nous est soumis aujourd'hui. Le groupe de l'agriculture s'est interrogé sur la mise en œuvre concrète des propositions et notamment sur la source des financements.

Il s'est également interrogé sur la modification de la gouvernance des établissements publics ainsi que sur les développements consacrés à la diversité culturelle qui constitue un sujet en soi.

Malgré les réserves, le groupe a voté en faveur de l'avis.